

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

De M. le Maire de Grabels

A propos du litige avec l'USG Foot de Grabels

Lundi 30 mai 2016, le Conseil Municipal de Grabels, lors du vote des subventions aux associations, a décidé de geler la subvention à l'USG Foot dans l'attente d'une rencontre avec ses dirigeants.

Vu les interrogations qu'on peut avoir devant la comptabilité fournie et compte tenu des reproches formulés par de nombreux adhérents de ce club, notamment parmi les habitants des Hauts de Massane. Plus d'une semaine après, nous nous étonnons que ces mêmes dirigeants n'aient toujours pas pris rendez-vous avec les élus de Grabels.

Notre ville a consenti un effort constant en faveur de la pratique du football. La réalisation d'un stade avec pelouse synthétique et des vestiaires-tribunes pour un montant global de plus de 2 M d'euros en témoigne largement. La subvention proposée de 8 000 euros pour cette année à un club sportif, soit 4 fois supérieure à celle du club le mieux doté ; un club comme le Tennis Club de Grabels dont les finances sont saines, a accepté une baisse de 50% de sa subvention.

Les comptes fournis par l'association USG Foot ont de quoi inquiéter avec un budget prévisionnel pharaonique supérieur à 100 000 euros, sans les ressources correspondantes, sans commissaire aux comptes ni vérificateur financier, la trésorière envisageant de surcroît de donner sa démission !

La Ville de Grabels est très attachée à l'USG Foot et à la mixité qu'il privilégie depuis toujours entre les quartiers montpelliérains et Grabels.

Nous ne laisserons pas ce club s'exposer à une dérive financière susceptible de le mettre en péril et de fait, être préjudiciable à l'ensemble de ses adhérents.

Contact presse :

Service Communication

Mairie de Grabels

Tél. : 04 67 10 41 19 - E-mail : communication@ville-grabels.fr